

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 201 ☐ Septembre 2009

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0407 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

Rentrée 2009

Besoin d'une 5e classe à Aumont,
classe unique avec 25 élèves à Vébron...

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le 14 septembre 2009



Les deux ouvertures indispensables sont bloquées par l'Administration du fait des insuffisances des locaux. A Vébron, la Commission de sécurité ne relève pas d'objection et ne demande que quelques travaux.

Une priorité s'impose à tout le département pour 2010, veiller dans toutes les écoles à la qualité de l'accueil et prévoir l'avenir.

Voir CTPD page 4.

SOMMAIRE

- Société : Un pays, une école, notre avenir... ; 16 octobre retraités ; La Poste p. 2
- Éditorial : Agir Ensemble ! ; Brèves de rentrée p. 3
- Rentrée 2009 : CTPD et CAPD du 10 septembre ; IUFM ; Syndiquez-vous ! p. 4
- Métier : Formation des enseignants ; Formation des enseignants des maternelles p. 5
- Administratif : Calendriers scolaires ; Concours de recrutement ; Lu au BO p. 6
- SNUipp-FSU 48 : Organisation départementale ; Adresses utiles p. 7
- Agir Ensemble : Se syndiquer ; Rappels p. 8

A.G. de rentrée
Mercredi

16

septembre

10 heures

Salle de la Chicanette

Mende

Ouverte à tous

Société

**Oui, Monsieur le ministre :
un pays qui croit en son avenir
est un pays
qui investit dans l'éducation !**

Nous constatons en cette rentrée 2009 les graves conséquences de la crise financière et économique en France. La hausse exceptionnelle du chômage et de la précarité accompagnée d'un désengagement progressif de l'Etat vis-à-vis des services publics provoquent une véritable crise sociale.

Dans un tel contexte, un grand service public laïque d'éducation est une chance. Pourtant, il est victime de la politique dangereuse du gouvernement :

l'appauvrissement de l'École, la suppression de 50 000 postes dans l'Éducation nationale depuis 2002, la suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'Éducation prioritaire, les menaces sur la maternelle... accentuent inlassablement les inégalités dans notre société et font peser sur les collectivités territoriales des obligations qui relèvent de l'Etat. Les organisations signataires ne peuvent accepter la programmation de 16 000 suppressions supplémentaires à la rentrée 2010.

Elles demandent un changement conséquent de la politique de l'emploi public avec un arrêt des suppressions de postes et la mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement, mais aussi l'abandon de la politique menée vis-à-vis de la carte scolaire.

Les affirmations sur la nécessité d'investir dans l'Éducation et de réduire les inégalités doivent se traduire par des décisions en rupture avec les politiques menées ces dernières années.

Après deux années durant lesquelles l'École a été brutalisée, il est temps de renouer un réel dialogue constructif avec l'ensemble de la communauté éducative pour une école qui assure la réussite de tous et connaisse une nouvelle vague de démocratisation. Cela signifie qu'il faut traiter de façon ambitieuse la préparation du budget 2010, la formation des enseignants, les remplacements, la place de l'école maternelle, primaire et du collège, les programmes et les pratiques, le rôle des associations complémentaires... L'orientation scolaire doit être un levier



www.uneecole-votreavenir.org

pour la réussite des jeunes via un service public d'orientation de l'Éducation nationale doté de moyens importants et de personnels qualifiés. Tous ces dossiers doivent être ré-ouverts.

Ainsi le processus de réforme du Lycée doit être relancé sans précipitation.

Le calendrier fixé par le ministre est trop court pour construire la réforme ambitieuse que la communauté éducative attend, d'autant plus indispensable que la société est en crise.

Alors que Luc Chatel affirme agir dans "un esprit de dialogue et de concertation" les organisations signataires de cet appel, lui demandent d'ouvrir

dès la mi-septembre quatre chantiers de réflexion et de travail sur :

☐ L'accès et la réussite d'un plus grand nombre de jeunes au Lycée et l'orientation scolaire.

☐ Des contenus et des pratiques pour une nouvelle vague de démocratisation du lycée.

☐ Un lycée qui ne soit pas seulement un lieu d'étude mais qui soit aussi un véritable lieu de vie et d'apprentissage de la citoyenneté et de l'intégration.

☐ Une réforme qui permette à un maximum de jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur et d'y réussir.

Sur tous ces points, les organisations signataires s'adressent solennellement au ministre de l'Éducation nationale pour qu'il entende et mette ses actes en conformité avec ses paroles en donnant sans tarder de premiers signes concrets et en ouvrant les discussions nécessaires.

Elles se retrouveront à la fin du mois pour faire le point et évaluer la situation et les réponses du ministre.

**Ne rajoutons pas à la crise
économique celle de l'Éducation :
investissons pour elle !**

Premiers signataires : CEMEA ; CRAP-Cahiers pédagogiques ; FAEN ; FCPE ; FEP-CFDT ; FERC-CGT ; FOEVEN ; FSU ; GFEN ; ICEM-Pédagogie Freinet ; JPA ; Ligue de l'enseignement ; SGEN-CFDT ; UNEF ; UNL ; UNSA Education.

16 octobre

Cinq organisations syndicales de retraités la FGR (dont font partie la FSU et le SNUipp), CGT, CFDT, CGC, UNSA dans l'unité, ont annoncé une journée commune d'action notamment sur le maintien du pouvoir d'achat.

La Poste

**vers un référendum
le 3 octobre !**

La population doit se prononcer sur la privatisation de la Poste par une consultation populaire. Le Président de la République n'a pas répondu aux interpellations du Comité National qui l'appelle à organiser un référendum sur le **service public postal**.

Réuni en assemblée plénière le 6 juillet 2009, le comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal a choisi la date de la consultation nationale sur l'avenir de La Poste.

**Elle se tiendra
le samedi 3 octobre 2009**

Les organisations signataires de l'appel pour La Poste s'engagent à tout mettre en œuvre pour la réussite de cette consultation. Organisée localement partout en France par les comités locaux et collectivités partenaires de l'action du comité national, cette consultation pourra se tenir dans les mairies comme devant les bureaux de poste, dans la transparence et la démocratie pour que chacun ait une chance de se prononcer sur le projet de privatisation de La Poste.

Liste des organisations signataires, voir "La Poste, vers un référendum le 3 octobre !" sur le site internet

<http://48.snuipp.fr>

Agir Ensemble !

Quoiqu'en disent les augures sur la sortie de la crise, à cette rentrée, les dégâts économiques et sociaux s'aggravent, ce qui rend d'autant plus urgentes les réponses en matière d'emploi et de lutte contre les inégalités, et d'alternatives aux choix patronaux et gouvernementaux actuels.

Dans ce contexte, comme le soulignent * les organisations regroupées dans "*Un pays, une école, notre avenir...*", les services publics et évidemment le nôtre, sont essentiels. Le SNUipp et la FSU appellent à "Agir Ensemble" pour défendre l'emploi et tous les services publics : privatiser La Poste, c'est porter un nouveau coup à notre pays. C'est pour cela qu'il convient de continuer à agir ensemble, pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services et les secteurs professionnels.

Les Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 8 septembre 2009 dans la continuité de l'intersyndicale initiée depuis octobre 2008 et sur la base de la déclaration commune du 5 janvier 2009 et du communiqué commun du 25 mai 2009. Elles ont convenu de poursuivre le travail commun, engagé depuis un an, d'analyses, de propositions et d'actions et vont se retrouver le 28 septembre dans les locaux de l'UNSA. Elles souhaitent que les 8 organisations soient présentes.

Le 7 octobre est la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de Confédération Syndicale Internationale. Les Organisations Syndicales appellent les salariés à y participer massivement, selon des modalités qu'elles préciseront.

Mende, le 8 septembre 2009.

* Voir l'adresse au ministre en page 2.

Brèves de rentrée

Travail du dimanche

Parmi les habituels "mauvais coups" de l'été, le texte sur le travail du dimanche ne peut pas laisser les enseignants indifférents. Les retombées sur la vie familiale se vivent au quotidien dans les classes.

Retraite des mères

Le ministre des Affaires sociales Xavier DARCOS a détaillé le schéma envisagé pour la retraite des mères : à suivre...

Expulsions, RESF

Les mesures d'expulsions se sont poursuivies cet été. Si, grâce à la mobilisation, le papa du petit Chama a été libéré, sa situation n'est toujours pas régularisée. Le SNUipp participe à la campagne de rentrée de RESF : "*Il y a des vides que nos enfants n'oublieront pas...*".

Forfait hospitalier

Le Président régional de la Mutualité française, Jean-Claude ROUSSON a réagi à cette mesure injuste dans Midi Libre du mardi 8 septembre.

Désobéisseurs

Si l'administration a décidé de sanctionner Alain REFALO à Toulouse en le rétrogradant d'un échelon, les tribunaux administratifs ont suspendu les retenues sur traitement de Bastien CAZALS à Montpellier et de Christine JOUSSET et Erwan REDON à Marseille. Le ministère se pourvoit en cassation.

EVS-AVS

30 000 EVS ont terminé en juin leurs contrats CAE ou CAV et sont aujourd'hui au chômage. Le SNUipp, le SE, le SGEN, la CGT et l'UNCEVS continuent la mobilisation. 600 ont obtenu des missions d'AVS-i. Selon un projet de décret, ces derniers pourraient passer sous contrat associatif ! À suivre...

Grippe A, ras-le-bol de tisanes ?

Déferlement d'infos parfois contradictoires sur l'épidémie, le vaccin, les mesures diverses... Dérivatif médiatique par rapport à la crise du système économique... Reste les vrais problèmes posés aux familles et aux écoles. Voir le dossier sur le dispositif sur www.snuipp.fr

Rentrée 2009

CTPD du 10 septembre 2009

Premier degré, situation de rentrée

M. l'Inspecteur d'Académie constate une stabilisation globale des effectifs, voire une légère hausse qu'il faut considérer avec prudence puisque issue de l'enquête "légère" de rentrée.

Situations examinées

Vébron (classe unique) : 25 élèves. Les cinq enfants nés en 2006 et 2007 ne seront pas admis à Vébron cette année mais envoyés à Rousses. L'administration envisage d'ouvrir à la rentrée 2010 si la mairie fait les travaux nécessaires. Un regroupement avec Rousses est envisagé. Le **SNUipp** a demandé l'ouverture de la 2e classe dans la mesure

où les conditions d'accueil seraient réunies par la municipalité. L'IA s'y est opposé. Il exige une rénovation préalable des locaux.

Aumont-Aubrac (4 cl.) : 81 élèves constatés le jour de la rentrée pour quatre classes : le SNUipp a demandé la création d'une 5e classe.

L'IA refuse d'ouvrir cette année. Il juge indispensable que la mairie effectue d'abord des travaux d'agrandissement.

Bilan : aucune mesure de carte scolaire pour la rentrée 2009

Second degré :

Bilan globalement positif avec une hausse des effectifs au détriment du privé.

IUFM - PE 2

7 PE2 ont fait leur rentrée le 28 août à Mende. Ils sont affectés en stages "filés" sur les écoles à quatre classes de :

- Mende Fontanilles maternelle ;
- Mende maternelle Les Chênes ;
 - Le Bleynard ;
- Bagnols Les Bains ;
 - Villefort ;
- Le Pont de Montvert ;
 - Le Massegras .

Du fait de la réduction du recrutement de PE2, les directeurs des autres écoles à quatre classes seront déchargés par des TR. Les remplacements seront amputés d'autant !

CAPD du 10 septembre 2009

Mouvement complémentaire

- CERQUEIRA Guillaume (sans poste) à : Marvejols maternelle adjoint Occitan, poste libéré par Aurore DELON par exeat Isère.
- LE DOUSSAL Nicolas (sans poste) à : Marvejols maternelle surnombre provisoire.
- MEJEAN Sébastien (EMALA Marvejols) : détaché sur le poste de Directeur du CDDP.
- VALENTIN Brice (1/2 EMALA Florac + 1/2 TR) à EMALA Marvejols (suite à la commission d'entretien du 9 septembre), poste libéré par Sébastien MEJEAN.
- VANGENDT Corinne (ineat Nord) à : TR BD Groupe scolaire élémentaire Florac, poste libéré par la prolongation du congé longue durée de BARLET Vanessa.
- COURSIERES Alexandra (en disponibilité) : exeat vers le Doubs.

Poste d'EMALA Marvejols :

Cinq candidats se sont présentés à la commission d'entretien qui faisait suite à un appel à candidature pour ce poste. Brice VALENTIN nommé, libère le poste 1/2 EMALA Florac + 1/2 TR ZIL Florac pour lequel un appel à candidature sera lancé. Les candidats ayant passé l'entretien pour le poste d'EMALA Marvejols et souhaitant postuler pour le 1/2 EMALA Florac + 1/2 ZIL Florac seront à nouveau convoqués, le profil de ce poste étant différent (?). A la rentrée prochaine, il est prévu de revenir à un EMALA Florac à temps plein.

Indemnités évaluations CE1 et CM 2.

L'administration a précisé qu'elles seront versées avec le traitement de septembre uniquement pour les collègues ayant fait remonter les résultats.

IUFM - étudiants PE 1

103 PE1 à l'IUFM de Mende. L'administration table sur le fait que moins de la moitié d'entre eux feront un ou deux stages dans les écoles de Lozère. Les étudiants peuvent, en effet, choisir un autre département pour les effectuer. 69 lieux de stages pour les PE1 sont recensés dans le département : circonscription de Florac 7, Marvejols 16 ; Mende 46.

Les collègues chargés de classe unique ne pourront pas accueillir de PE1 dans leur classe et sur chaque école d'accueil, il faudra qu'un collègue titulaire au moins reste sur sa classe quand les stagiaires PE1 seront en poste du fait des problèmes de responsabilité *. Les enseignants libérés lors de ces stages PE1 partiront en formation continue (stages à définir au PDF). Dans l'académie de Montpellier, le second stage aura lieu après les congés de printemps, c'est-à-dire entre les épreuves d'admissibilité et d'admission.

* Voir aussi article formation p. 5.

Syndiquez-vous !

L'année dernière a été marquée par des décisions ministérielles graves qui ont mis à mal l'École publique et ses personnels. Le changement de ministre ne changera en rien la politique actuelle de casse du système éducatif. Celui-ci, s'il est bien sûr à améliorer, fonctionne bien dans son ensemble grâce à ses personnels. Ses résultats le montrent.

Cette année encore, il sera nécessaire de se mobiliser pour exiger l'arrêt des suppressions de postes, le développement de l'École maternelle, le maintien des postes de RASED, la scolarisation des enfants en situation de handicap avec de réels moyens en accompagnement et en formation, des remplaçants en quantité suffisante, une formation continue, sur le temps de travail, de qualité, mais aussi pour les retraites, l'emploi, le pouvoir d'achat, etc.

Pour cela, il faut être plus nombreux et solidaires. **Rejoignez le SNUipp** pour ne pas rester isolé et pour Ensemble être plus forts !

Stages pour les étudiants en Master : véritable parcours professionnel ?

Les décrets modifiant le statut des différents personnels d'enseignement et d'éducation, dans le cadre de la "mastérisation", ont été publiés au JO du 29 juillet ! Inadmissible et révélateur d'un état d'esprit que compte bien, visiblement, poursuivre le nouveau Ministre de l'Éducation nationale !

Cette décision, prise dans l'urgence pendant la période des congés, anticipe sur des points importants de la réforme, comme la place du concours et l'avenir des IUFM. Dénî d'un véritable dialogue social... La Conférence des directeurs d'IUFM et la FSU l'ont vivement dénoncé.

Dans le cadre de cette "mastérisation", le ministère prévoit des stages en observation, de pratique accompagnée et en responsabilité en M1 et M2. Dès à présent certaines dispositions sont mises en place et à la rentrée 2010 :

□ en M1 : des stages d'observation et de pratique accompagnée en binôme dans une classe. Ces stages peuvent être groupés ou filés et ne peuvent dépasser 108 heures. 50 000 stages sont prévus pour 100 000 étudiants. Ils doivent permettre une confrontation à la complexité du métier...

□ en M2 : des stages en responsabilité ne pouvant dépasser 108 heures donnant droit à une gratification d'environ 3000 euros. Le ministère prévoit 50 000 stages destinés aux étudiants en M2. Les stagiaires en responsabilité seraient sous contrat par convention entre les Universités et les services académiques.

Mais, d'ores et déjà, dans le cadre de l'année transitoire 2009-2010, ces deux types de stages vont être proposés aux étudiants préparant les concours de l'enseignement : stage en observation et pratique accompagnée et stage en responsabilité.

Mettre des étudiants, qui pour certains n'ont jamais été en contact avec des enfants, en responsabilité dans une classe seuls face à des élèves,

relève d'une totale incohérence et peut s'avérer lourd de conséquences pour l'étudiant, les enfants, le directeur de l'école et ses collègues.

Le SNUipp rappelle son opposition face à la précipitation dans laquelle ces décrets ont été publiés et souligne que cette soit-disant réforme s'accompagne d'une suppression massive de postes et sans précédent dans l'Éducation nationale (16 000), suppressions qui concernent essentiellement des stagiaires IUFM. Enseigner est un métier qui s'apprend et qui ne peut se résumer à un simple compagnonnage !

Le SNUipp s'inquiète aussi du devenir du statut et rôle des IMF : le texte prévoit de faire appel à eux et aux maîtres d'accueil temporaires pour accueillir les étudiants en observation et pratique accompagnée. Ces stages d'observation, déjà existants auparavant, sont certes un outil intéressant pour les étudiants. Reste à voir, comment, face au nombre d'étudiants qui se sont inscrits à l'IUFM, - la demande va être beaucoup plus nombreuse -, va s'organiser le travail considérable que cela implique pour les IMF...
Le stage est prévu début octobre.

Concernant les stages en responsabilité, l'accueil des étudiants peut être fait dans "n'importe quelle classe" sauf en classe unique. Une décharge est-elle prévue pour tous les enseignants qui accueillent ?

Dans le cadre de cette année transitoire, si le stage en observation et pratique accompagnée est obligatoire pour les étudiants inscrits en IUFM, le stage en responsabilité, lui, ne l'est pas. Le Ministère a cependant prévu une rémunération de 3000 euros pour les étudiants qui le feraient.

Face au travail très important à fournir dans le cadre de la préparation du CRPE, les étudiants risquent d'être en "surcharge"...

D'autant que, ce stage n'étant pas obligatoire, quid des cours à l'IUFM si certains étudiants sont en stage ? Comment "récupérer" les cours ? Comment travailler et se concentrer à quelques semaines des épreuves écrites... en ayant à charge

la responsabilité d'une classe pendant 2 semaines ?

On peut s'interroger sur la pertinence de ce stage à ce moment-là.

Il vient s'ajouter aux 495 heures inscrites au Plan de formation, augmentant la charge de travail de chaque étudiant.

Quels suivis et/ou visites pendant ce stage ?

Quelle évaluation de ce stage ?

Vous avez dit "formation" des maîtres ?!

Et les élèves dans tout ça ?

Formation des enseignants exerçant en maternelle.

Vous trouverez sur <http://48.snuipp.fr> "la déclinaison du référentiel de compétences des enseignants exerçant en maternelle".

Ce document a été élaboré par le ministère et l'AGEEM.

Il a pour vocation de servir de référence en formation.

Les "IEN maternelle" et les IA devront s'appuyer sur ce texte dans le cadre de la conception de la formation continue.

Cet additif au cahier des charges de la formation fixe un cadrage aux universités sur la question très spécifique de l'école maternelle.

Les organisations syndicales ont été consultées.

Les demandes de réécriture que le SNUipp a formulées ont été reprises pour la plupart dans le document final.

Ce texte est articulé autour du référentiel de compétences et des programmes de l'école maternelle.

Les besoins spécifiques d'enfants d'âge maternel sont pris en compte en particulier à travers l'évaluation, la prise en considération des rythmes de chaque élève, l'organisation et la conception du travail de classe.

La publication de cette circulaire constitue un point d'appui pour la mise en place de stages de formation spécifiques.

Elle permet aussi et plus largement de défendre le professionnalisme des enseignants en maternelle et de valoriser cette spécificité française de la petite enfance.

Administratif

Calendriers scolaires

Les calendriers des années scolaires jusqu'en 2012-2013 sont disponibles sur le site <http://48.snuipp.fr>.

Le projet initial présenté au CSE du 1^{er} juillet prévoyait un calendrier 2011-2012 très déséquilibré en raison des élections présidentielles du printemps 2012.

La demande du SNUipp d'établir un calendrier plus respectueux des rythmes a été suivie par le ministère qui a repoussé de deux semaines les dates des vacances de printemps.

Le SNUipp se félicite du respect de deux semaines de vacances complètes permettant une meilleure prise en considération des rythmes de l'enfant (sauf vacances de Toussaint) et du roulement des zones.

Le SNUipp a engagé le débat sur la question des rythmes. Avec les autres syndicats et la FCPE, il demande que le ministère organise une réflexion approfondie sur les rythmes scolaires : l'année, la semaine et la journée.

Concours recrutement 2010

A partir de cette année, phase unique d'inscription et de validation par Internet : <http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

Calendrier

Inscriptions du jeudi 10 septembre, 12 heures, au mardi 20 octobre 2009, 17 heures.

Rappel : même calendrier pour le premier concours interne (instit - PE).

Épreuves écrites d'admissibilité :

□ Pour les concours externes, concours externes spéciaux, second concours internes, second concours internes spéciaux et troisièmes concours, pour toutes les académies

● Épreuve de français :

mardi 27 avril 2010 de 13 h à 17 h.

● Épreuve de mathématiques :

mercredi 28 avril de 8 h 30 à 11 h 30

● Épreuves d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie :

mercredi 28 avril de 14 h 30 à 17 h 30

□ **Premier concours interne** accès au corps des PE, épreuve écrite : mercredi 17 mars de 9 h à 13 h.

Conditions d'inscription

Dispositions transitoires pour 2010

□ Les présents à toutes les épreuves écrites d'admissibilité du CRPE externe (ou externe spécial) à la session 2009 : Condition de diplômes identique à la session 2009

(licence, titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins trois années ou classé au moins au niveau II du répertoire national des certifications professionnelles).

Obligation de fournir le relevé de notes attestant de la présence à toutes les épreuves.

□ Pour les autres

● Justifier, au plus tard à la date de clôture des registres d'inscription : d'une maîtrise (M1), d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins quatre années ou classé au niveau II ou I du répertoire national des certifications professionnelles, ● ou d'une inscription à la rentrée universitaire 2009, en quatrième année d'études post-secondaires en vue de l'obtention d'un M1 (maîtrise) ou d'un titre ou diplôme équivalent. En cas de réussite au concours, nomination comme fonctionnaire stagiaire si justification de la validation de cette année d'études.

□ Dispositions permanentes Sont dispensés de diplôme : mère ou père d'au moins trois enfants, sportif de haut niveau.

Attention : comme pour les concours précédents les pré-requis en natation et secourisme doivent être justifiés au plus tard à la date de clôture des registres d'inscription.

Lu au B.O.

n°31 du 27 août 2009

- Indemnités propres à certaines fonctions : classement des collèges.
- Indemnités : Taux des indemnités indexées et taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par certains enseignants pour le compte des collectivités territoriales.
- Obligation scolaire : Dossier d'inscription au Centre national d'enseignement à distance.
- Relation école-famille : Extension de l'opération expérimentale "Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration".
- Adaptation et intégration scolaires : Fonctions des personnels spécialisés des réseaux d'aides spécialisées (RASED) dans le traitement de la difficulté scolaire.
- Adaptation et intégration scolaires : Scolarisation des élèves handicapés ; actualisation de l'organisation des classes pour l'inclusion scolaire (CLIS).

Encart "éducation à la santé"

- Pandémie grippale A/H1N1 : Impact sur le milieu scolaire et conduite à tenir.
- Rôle des personnels de santé dans le cadre d'une pandémie grippale.
- Lutte contre la propagation de la nouvelle grippe A/H1N1 : Diffusion des gestes barrières dans les classes.

n°32 du 3 septembre 2009

- Administration de l'éducation : Composition du C.S.E.
- Conseil supérieur de l'éducation : Répartition des sièges au C.S.E.
- Formation : Enseignants en classes et écoles maternelles.
- Mutations : Dépôt et instruction des candidatures à un poste de personnel de direction, d'inspection et d'administration relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (A.E.F.E.) - 2010-2011.
- Mouvement : Mises à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés - rentrée 2010.
- Mouvement : Affectation des personnels enseignants spécialisés en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - rentrée 2010.
- Postes d'enseignement et d'éducation à l'étranger (A.E.F.E.) - rentrée 2010.
- Mutations : Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger - rentrée 2010.

Encart "éducation à la santé"

- Pandémie grippale A/H1N1: santé et sécurité au travail ; maintien de la continuité pédagogique.

SNUipp - fsU. 48

Maison des Syndicats (2e étage) Rue des Ecoles 48000 - MENDE
Téléphone 04 66 49 15 90 Portable 06 87 74 47 11 Télécopie 04 66 49 15 09
Snu48@snuipp.fr

Secrétariat départemental (décharges syndicales)

- Sandrine BAUMLÉ**
Enseignante référent Marvejols
1/2 décharge
- Claudine BOURGEAT**
École Meyrueis 1/4 décharge
- Éric DOUET**
TR ZIL Aumont-Aubrac
1/8 décharge
- Jean-Charles DUPENLOUP**
TR BD École élémentaire Florac
1/2 décharge
- Nathalie PERRET**
Ecole de Barjac maternelle
1/4 décharge
- Samuelle TAURISSON**
Écoles ST Etienne du Valdonnez &
Rouffiac 1/4 décharge

Permanences assurées tous les jours :

- Lundi** Sandrine BAUMLÉ
 Jean-Charles DUPENLOUP
- Mardi** Samuelle TAURISSON
 Jean-Charles DUPENLOUP
- Mercredi** par roulement
- Judi** Nathalie PERRET
 Éric DOUET (selon disponibilité)
- Vendredi** Sandrine BAUMLÉ
 Claudine BOURGEAT

Le syndicat est un outil utile
auquel on a recours à un moment
ou un autre de la carrière pour :

- S'informer ou demander conseil
- Permettre les contacts
avec l'administration
- Avancer dans une réflexion
collective
- Faire respecter ses droits
etc.....

Le **SNUipp** est le **syndicat des instituteurs et des professeurs d'école** majoritaire dans la profession (au plan départemental comme au plan national). Il est présent dans tous les organismes paritaires (nationaux, académiques ou départementaux).

Rejoignez-nous,
syndiquez-vous !

Adresses utiles

Rectorat 31, Rue de l'Université
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 67 91 47 00

IA 3, Rue Chanteronne
BP 22 48001 MENDE CEDEX
Tél. 04 66 49 51 00
Fax 04 66 49 15 81

Assistante Sociale des personnels
Tél. 04 66 31 87 68

IEN Circonscription de Mende
19, Rue du Pré Vival 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 03 20 Fax 04 66 49 19 93

IEN Circonscription de Marvejols
Rue Espinassous
48100 MARVEJOLS
Tél. 04 66 32 68 09 Fax 04 66 32 77 52

IEN Circonscription de Florac
Groupe scolaire Rue Marthe Boissier
BP 10 48400 FLORAC
Tél. 04 66 45 02 17 Fax 04 66 45 26 93

CDDP 12, Avenue du Père Coudrin
BP 118 48005 MENDE CEDEX
Tél. 04 66 49 10 32 Fax 04 66 49 06 17

DDEN
21B rue des fleurs 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 39 05

EMALA 48 12, Av. du P. Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 10 37

IUFM 2, Place Marcel Godechot
B.P.4152 34092 MONTPELLIER Cedex
Tél. 04 67 61 83 00 Fax 04 67 61 83 10

IUFM Maison de la Formation
12, Av. du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 49 16 22 Fax 04 66 49 28 73

A.D.O.C. (Association
pour le Développement de l'Occitan)
Rue des Ecoles 48000 MENDE
Tél. 04 66 49 12 03

CASDEN Immeuble "Le Torrent"
Avenue du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 03 99

FCPE Immeuble "Le Torrent"
Avenue du Père Coudrin
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 33 30

FOL Ligue de l'Enseignement USEP
La Chicanette Rue des Ecoles
B.P. 16 48001 MENDE CEDEX
Tél 04 66 49 00 30 Fax 04 66 49 03 72

MAE et Autonome de Solidarité
Immeuble "Le Torrent"
Av. du P. Coudrin 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 10 56

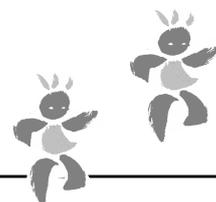
MAIF - CAMIF Imm. "Le Vivaldi"
Rue du Pré Vival 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 69 00

MGEN Imm. "Le Mont Mimat"
BP 34 48002 MENDE Cedex
Tél. 04 66 65 02 28 Fax 04 66 49 38 16

OCCE 48 École élémentaire publique
La Coustarade 48100 MARVEJOLS
tél. : 06 80 89 05 92

PEP 48 (Association des Pupilles
de l'Enseignement Public)
10 ter Boulevard Lucien Arnault
BP 107 48003 MENDE Cedex
Tél. 04 66 49 37 37

Restaurant administratif
Boulevard Lucien Arnault
48000 MENDE
Tél. 04 66 65 19 78



Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS				PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.			
	A D J O I N T	DIRECTION			A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L	C L N O R M.	H O R S C L	C L E X C	
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A
11e	142	143	146	150	178	179	183	187	190	192	180		151		
10e	130	131	134	138	165	166	170	174	177	179	168		139		
9e	118	119	122	127	152	153	156	161	164	166	154		132		
8e	112	113	116	120	143	144	147	151	154	156	144		123		
7e	Retraités:				133	134	137	141	144	146	136	214	117		
6e	pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 91 €				123	123	127	134	137		130	202	177		
5e	AVS, EVS : 46 €				115	116	119	123	127			190	165		
4e	Disponibilité, Congé parental : 46 €				110	111	114	118	121			176	151	201	
3e	Congé formation : 80 % Congé partiel : 50 % 75%... de la cotisation.				105	106	109	113	116			166	139	189	
2e					PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit							154	132	177	
1er					PE2 IUFM et LC en poste : 81 €							136	123	165	

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de

BULLETIN D'ADHESION 2009-2010

au **SNUipp - FSU**, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

Allocation de rentrée

- Versée aux familles "aux revenus modestes", son montant est de
- 280,75 € pour un enfant de 6 à 10 ans,
 - 296,22 € de 11 à 14 ans,
 - 306,51€ de 15 à 18 ans.

Formation continue

Stages (PDF Lozère) :
inscriptions à partir du 31 août et **jusqu'au 21 septembre, 17 h.**

Stages concernant la scolarisation d'enfants en situation de handicap
(texte circulaire BO n°23), inscriptions à faire **avant le 30 septembre.**
Pour plus d'information, **contacter le SNUipp.**

Ayez le réflexe...
<http://48.snuipp.fr>
pour vous informer et retrouver

ENSEMBLE



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N°0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle